

Rédaction d'un bail professionnel ou commercial

Concernant le bailleur :

- ✓ Personne physique : livret de famille - contrat de mariage - carte d'identité.
- ✓ Si personne morale : copie des statuts à jour - kbis de moins de trois mois - pouvoirs du gérant.
- ✓ Titre de propriété du local mis en location, règlement de copropriété.
- ✓ Montant du loyer (option ou non pour la TVA).
- ✓ Diagnostics techniques.
- ✓ La taxe foncière.
- ✓ Inventaire des charges et impôts.
- ✓ Taxes redevances liés au bail, avec précision de la répartition entre le bailleur et le locataire.
- ✓ Budget prévisionnel des travaux devant être réalisés et récapitulatif des travaux réalisés au cours des trois dernières années.
- ✓ État des lieux.

Concernant le locataire :

- ✓ Personne physique : livret de famille - contrat de mariage - carte d'identité
- ✓ Extrait d'immatriculation au Registre des métiers.
- ✓ Si personne morale : copie des statuts à jour - kbis de moins de trois mois - pouvoirs du gérant.